

MOTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTE SOLENNELLEMENT
LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISS
MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Conseil Communautaire du 21 Janvier 2016

D 2016	A	08
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	62 dossier 1 – 64 à compter du dossier 2	
Votants	75 dossier 1 – 76 à compter du dossier 2	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **14 Janvier 2016** s'est réuni à **SAINTE BAZEILLE**, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agné</u>	Patrick GAUBAN
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHÉ
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC – Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>
<u>Caubon Sur Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT (+ pouvoir Michel BROUSSE)
<u>Clairac</u>	Michel PÉRAT (+ pouvoir Carole VERHAEGHE)
<u>Cocumont</u>	Jean-Luc ARMAND – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE – Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU (+ pouvoir Emmanuel MORIZET)
<u>FaUILLET</u>	Michel NAU
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Josette PATISSOU (+ pouvoir Jacques BILIRIT)
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOUMAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (+ pouvoir Maryse VULLIAMY)
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>	Jean-Max MARTIN – Michel ZANETTE (à compter du dossier 2)
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Bernard DIO (+ pouvoir Jean-Claude DERC)
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Marie-Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA – Patrick COUZINEAU Didier DUTHEIL – Joël HOCQUELET (+ pouvoir Anne MAHIEU) – Josette JACQUET – Philippe LABARDIN Jean-Pierre MARCHAND – Sylvie GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir Laurence VALAY pour le dossier 1) Laurence VALAY (à compter du dossier 2)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>
<u>Montpouillan</u>	Claudette TILLOT (+ pouvoir Didier MONPOUILLAN)
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU (+ pouvoir Alain PRÉDOUR)
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Nicolas MINER (+ pouvoir Jean-Marc DUBAN)
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Gilles DARRIET (suppléant)
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénestis</u>	Jacques PIN (suppléant)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean-Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDES – Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT- MOREAU
<u>Varès</u>	Gérard MARTET - Jacky TROUVÉ (+ pouvoir Bernard CABANE)
<u>Villeteau</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir Caroline DELRIEU GILLET)

Absents ou excusés

Alexandre FRESCHI - Guy IANOTTO - Michel BROUSSE - Bernard CABANE – Carole VERHAEGHE - Jean-Michel MOREAU
Emmanuel MORIZET - Gilbert DUFOURG – Jacques BILIRIT – Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS
Alain PRÉDOUR - Maryse VULLIAMY – Michel ZANETTE (dossier 1) - Jean-Claude DERC – Charles CILLIÈRES
Anne MAHIEU – Bernard MANIER – Laurence VALAY (dossier 1) - Yannick LAURENT - Régine POVÉDA
Didier MONPOUILLAN - Jean-Marc DUBAN – Francis LABEAU - Jacques BRO - Eric BOUCHAUD – Dante RINAUDO
Caroline DELRIEU GILLET

Pouvoirs de

Michel BROUSSE à Pierre IMBERT – Bernard CABANE à Jacky TROUVÉ - Carole VERHAEGHE à Michel PERAT
Emmanuel MORIZET à Maryline DE PARSCAU – Jacques BILIRIT à Josette PATISSOU – Alain PRÉDOUR à Marie-France
BONNEAU – Maryse VULLIAMY à Patricia GAVA – Jean-Claude DERC à Bernard DIO - Anne MAHIEU à Joël HOCQUELET
Laurence VALAY à Sylvie GENEAU DE LAMARLIERE (dossier 1) - Didier MONPOUILLAN à Claudette TILLOT
Jean-Marc DUBAN à Nicolas MINER – Caroline DELRIEU GILLET à Christophe COURREGELONGUE

Secrétaire de Séance

Mme Isabelle CESA

Dossier n°1 -

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- **de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,**
- **soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.**

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

Les Conseillers Communautaires de Val de Garonne Agglomération rappellent que les collectivités de proximité que sont les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- **elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;**
- **elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;**
- **enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.**

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. En outre, les membres du conseil communautaires estiment que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que Val de Garonne Agglomération soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- **l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)**

- *la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),*
- *l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux*
- *la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.*

Résultat du vote	
<i>Votants</i>	75
<i>Pour</i>	75
<i>Contre</i>	/
<i>Abstention</i>	/

Publication / Affichage Le 25.01.2016
Notification Le

Fait à Marmande, le 21 Janvier 2016
Le Président de Val de Garonne Agglomération,

Daniel BENQUET